

## **Marché d'assurance «Flotte Automobile» - Autorisation de signature**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Pour assurer la couverture d'assurance de son parc de matériels roulants, la Ville de Besançon procède à des consultations de prestataires conformément à la délibération du 17 juin 2008. Cette consultation est engagée en groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Ce marché porte sur environ 670 véhicules et engins divers :

Service : Parc Auto et Logistique - coordonnateur

Intitulé du marché : Assurance «Flotte Automobile»

Période : du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2014

Montant annuel estimatif : 100 000 € et dans la limite des crédits inscrits aux différents budgets concernés.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché susvisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 25 mai 2009.*